



ORDRE DU JOUR
Conseil d'établissement (séance ordinaire)
LE JEUDI 5 JUIN 2025 À 18H30 À L'ÉCOLE LAURIER (délocalisée)

1. Mot de bienvenue
 - a. De la direction (1 minute)
 - b. Du président de C.É. (1 minute)
2. Vérification du quorum (1 minute) (D.Quirion)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute) (D.Quirion)
4. Déclaration de conflit d'intérêt (3 minutes) (D. Quirion)
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février (3 minutes) (D.Quirion) (D)
6. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril (3 minutes) (D.Quirion) (D)
7. Parole au public (10 minutes)

Aucun point.

8. Membre de la communauté (10 minutes)

Il reste quelques places au camp de jour pour cet été. Il reste quelques places à Lambert Closse aussi.

Il y a même des semaines pas pleines dont la première semaine d'août vide, il n'y a aucune inscription.

L'inscription pour l'automne 2025 - 18 août - début d'activités à 16h30 - Début de la session 7 septembre
Changement de plateforme d'inscription - Activity messenger (à venir).

Il y aura seulement un contact par l'OPP l'an prochain, afin de faciliter les communications avec la RDLT9.

Il y a eu l'équivalent de 1500\$ de prêt en salle et services de la RDLT9 à l'école Laurier cette année scolaire.

9. Sujets nécessitant un suivi (15 minutes)

9.1. Chantier à Laurier mère : lettre transmise au CSSDM et réponse (D)

La lettre a été envoyée, un accusé réception est arrivé deux semaines plus tard. Des membres de la direction général ont communiqué avec la direction et le président. Il y a eu une demande de leur part de signer un accord de confidentialité : ce qui a été refusé par la présidence du CÉ.

Une rencontre a eu lieu, avec très peu, voire pas du tout d'informations supplémentaires. Une lettre de réponse au CÉ arrivera dans les prochaines semaines. Le service juridique du CSSDM est dans le dossier et cela empêche de communiquer des informations. Sans signature d'accord de confidentialité par les parties, il n'y aura pas d'informations de partagées.

Des représentations supplémentaires seront faites afin de faire valoir les engagements qui avait été faits par la direction général lors de la délocalisation.

Des questions sont posées à la présidence pour clarifier la situation. Retour sur l'organigramme du CSSDM. C'est plutôt le service aux élèves qui ont été les messagers pour la délocalisation, alors que du point de vue du CÉ, c'aurait dû être les services matériels qui font les communications.

Plusieurs questions sans réponse; s'il y a un procès ou des mesures juridiques, est-ce que les travaux sont stoppés ? Quels sont les autres mécanismes qui peuvent clarifier la situation ?

Ultimement, les parents veulent avoir une date du retour en classe.

Une proposition de nouvelle lettre au CSSDM vient dans la discussion, afin de clarifier les intentions et les informations pour le futur de la situation. Selon nos informations, il y a des échéanciers qui sont déposés chaque semaine ou aux deux semaines, il serait pertinent que le CÉ en soit informé. Le futur n'étant pas en litige, nous voudrions avoir plus d'informations sur ce qui s'en vient : quelles sont les prochaines étapes et pour quand.

Fred Carle propose d'envoyer une lettre pour clarifier nos intentions et nos demandes qui étaient dans notre première communication. Appuyé par Marie-Claire Daneault. Adopté par le CÉ.

9.2. Comité de gestion du Fonds 4 (D)

Présentation du document Fonds 4 par le président du comité Fonds 4.

Au point 5.4 du document, le comité se questionne quant à la quantité de levée de fond et l'orientation quant à celles-ci. Il y a questionnement à avoir par rapport à cela. Nous nous questionnerons face à cela au comité 4, lors de l'année scolaire 25/26. Après discussion, il y a proposition pour retirer le point 5.4. Un effort sera fait l'an prochain afin de clarifier ce point.

Proposition d'approuver le document tel quel, en retirant le point 5.4. Proposé par Fred et appuyé par Thierno - Approuvé par le CÉ

9.3 Mise en œuvre des services complémentaires et particuliers en 25-26

Présentation des services 2025/2026 par la direction de l'école.

Le CÉ prend acte de la situation des services et de la perte de la direction adjointe pour l'année 2025/2026.

Proposition d'envoyer un avis au CSSDM pour garder une direction adjointe. Proposé par Romina et appuyé par Alice - Approuvé par le CÉ

9.4 Courriels problématiques

Semblerait que ce problème soit réglé.

10. Sujets nécessitant une décision (30 minutes)

10.1. Photos scolaires 25-26

Proposition de changer la photographie scolaire pour Caroline d'Ostie sous condition quelle offre le service d'impression de photos. Proposé par Ann et appuyé par Alice - Approuvé par le CÉ

10.2. Approbation des frais chargés aux parents pour liste de matériel 25-26

Les enseignant(e)s ont remis les listes le 4 juin à la direction. Un document sera produit et présenté aux parents. La direction enverra le document via courriel afin de faire une proposition et une approbation aux membres du CÉ via courriel. Il y a un changement au niveau des frais d'impression.

10.3. Approbation des frais chargés aux parents pour les sorties scolaires (montant maximal) 25-26 (D)

Proposition de la direction afin de demander un montant maximum de 45\$ aux parents pour les sorties culturelles de l'année scolaire 2025/2026. Les sorties en soit seront présentées et approuvées lors du CÉ de novembre 2025. Proposé par Ann et appuyé par Claudine - Approuvé par le CÉ

10.4 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité pour 25-26 (code de vie) (D)

Proposition d'approuver des règles de vie 2025/2026. Proposé par Claudine et appuyé par Thierno - Approuvé par le CÉ.

10.5 Adoption du budget Pro-Forma 25-26 (D)

Dépôt du budget Pro-Forma 25-26, avec présentation de la direction d'établissement. Proposition de refuser le présent budget puisque ces membres demandent d'avantage d'investissement en éducation et en particulier pour les services directs aux élèves - Proposé par Maude et appuyé par Alice - Approuvé par le CÉ

10.6. Adoption du budget 24-25

Proposition que le président approuve le budget à la fin juin suite à la présentation de la direction. Proposé par Claudine et appuyé par Marie-Claire - Approuvé par le CÉ

10.7 Adoption de la proposition concernant le transfert du Fonds 4 au Fonds 9 pour 24-25 (D)

Proposition de faire certains transferts vers le fond 9 : Voir en ANNEXE Les chiffres finaux seront présentés à Ann et David lors 'une rencontre organisée à cet effet, fin juin.

- Sortie de fin d'année
- Visite des auteurs
- Sortie à la ferme d'André

Proposé par Isabelle et appuyé par Maude - Approuvé par le CÉ

10.8 Adoption du rapport annuel du C.É. (D)

Dépôt du rapport par le président. Voir document en ANNEXE.

11. Points d'information/rapports (45 minutes)

11.1. Direction

1.1.1. Plan de prévention contre l'intimidation et la violence (suivi et adoption) (D)

Dépôt du plan de lutte 2025/2026 – Avec Moozoom et système d'émulation retirés du plan.

Proposé par Claudine et appuyé par Isabelle - Approuvé par le CÉ

10.1.2. Projet éducatif (suivi et adoption)

Document sera déposé fin juin avec les listes de matériel.

11.2. Personnel enseignant

Aucun point.

11.3. Service de garde

11.3.1. Adoption des activités lors des journées pédagogiques 25-26 (D)

Nouveau modèle de présentation des activités du SDG lors des journées pédagogiques.

11.3.2. Résultat du sondage : fermeture du SDG lors 3 journées pédagogiques en août 25 (D)

59 inscriptions pour le 25 et le 26 juin pour s'inscrire. Les chiffres ne sont pas atteints, le SDG sera donc fermé lors de ces journées.

(Varia)

Proposition de changer le traiteur alimentaire du SDG pour l'an prochain. Le Doral - Proposé par Fred et appuyé par Maude - Approuvé par le CÉ

11.4. Représentant du comité de parents (D.Quirion) (D)

Dernière rencontre, il y a eu élections des parents qui seront au CA du CSSDM.

11.5. OPP

Petite attention au SDG lors de la semaine du 12 mai, des petits cactus pour les éducatrices. Cela a été apprécié.

École de la vue. Il a manqué un bénévole, cause de maladie.

Pour l'an prochain, fête de la rentrée sera le 19 septembre 2025, carnaval d'hiver le 22 novembre 2025.

11.6. Assemblée générale des parents pour l'année scolaire 2025/2026

Proposition de faire l'AG des parents Laurier le jeudi 11 septembre 2025, à 18h00.

Proposé par Alice et appuyé par Maude - Approuvé par le CÉ

11.7. Calendrier des futures rencontres

Dépôt du calendrier en annexe. Il y aura 6 rencontres pour l'an prochain. À adopter en septembre 2025.

Fin 21 :05

12. Planification du calendrier 2025-2026
 - 12.1. Adoption de la date de l'Assemblée générale annuelle 2025 et organisation
 - 12.2. Ébauche des dates de rencontres pour les séances ordinaires 25-26 (D)
13. Correspondance (1 minute)
14. Varia – points divers (10 minutes)
15. Levée de la séance (1 minute)

David Quirion

Chantal Payette

Présidence

Direction

(D): Documents déposés

Adoption au 1er CÉ 2025